



UNION EUROPEENNE

DELEGATION DE L'UNION EUROPEENNE AU BURKINA FASO

15 février 2021

Programmation de l'Instrument de Voisinage, de Développement et de Coopération internationale (NDICI) 2021-2027 pour le Burkina Faso

Introduction

La présente note a pour objet d'exposer les grandes lignes de la programmation du NDICI (sigle anglais du nouvel « Instrument de Voisinage, de Développement et de Coopération internationale ») au Burkina Faso. Elle a comme objectif servir de support, interne et externe, aux discussions qui permettront d'avancer dans l'exercice de programmation qui devra être finalisé pour mi-2021.

Contexte

A ce stade, l'allocation NDICI pour le Burkina Faso n'est pas encore connue.

L'approche de l'UE au Burkina Faso visera de façon prioritaire à contribuer à la stabilité du pays, d'une part en continuant à soutenir les efforts de pacification et de stabilisation pris dans le cadre des engagements du Partenariat pour la Sécurité et la Stabilité au Sahel (P3S) et de la Coalition Sahel, et, d'autre part, de façon coordonnée au titre du nexus humanitaire – développement - paix, en créant une ceinture de résilience, afin de prévenir une dégradation et un effondrement du pays.

Le Burkina Faso est un pays clé de la région, car il est un verrou géographique entre les pays du Sahel et les pays côtiers. La stabilité du pays est aussi celle de la région.

Le manque d'inclusion, le manque d'accès aux services sociaux de base et d'opportunités économiques des jeunes sont au cœur de la crise. Les causes profondes endogènes de la fragilité du Burkina Faso sont pour la plupart connues.

L'engagement de l'UE et des Etats membres (EM) en faveur de la paix et de la stabilité est très fort, ainsi que la volonté de relever les défis et exploiter les possibilités offertes par la transition verte et la transformation numérique, et aussi œuvrer à l'égalité entre les hommes et les femmes et l'autonomisation des femmes au Burkina Faso.

Le programme indicatif national (NIP) 2021-2027 :

La logique générale de l'intervention de l'UE au Burkina Faso à travers le NDICI contribuera à renforcer le caractère inclusif de la société et à consolider le sentiment d'appartenance à un même pays, dans lequel le respect des Droits humains est fondamental.

De façon spécifique, la réponse de l'UE repose sur les principes de l'approche territoriale intégrée, adaptée en fonction des caractéristiques des différentes zones géographiques (sécurité, accès aux services sociaux, population, inégalités, etc.).

Cette approche locale prévoit :

- Un rôle accru des collectivités territoriales, acteurs clés qui permettent d'améliorer l'efficacité de la mise en œuvre au niveau local des politiques nationales, et vecteurs permettant de capter directement des ressources supplémentaires en faisant appel aux autres acteurs du territoire, tels que le secteur privé et la société civile, et aux partenaires. La gouvernance locale permettra de renforcer l'articulation entre services décentralisés et déconcentrés, développer la participation et la veille citoyenne au processus décisionnel.
- Une analyse de conflit¹ afin de s'assurer que l'action n'exacerbe pas à son tour les conflits, ou ne nuit pas localement à une partie de la population / communautés.
- Une stratégie de développement des villes secondaires, en mesure d'accueillir des populations de plus en plus nombreuses (exode rural, personnes déplacées internes) en déchargeant en amont les grands pôles urbains.
- Le développement de circuits économiques locaux, ainsi que d'une économie circulaire, qui permettent l'approvisionnement des villes secondaires et de proximité, et génèrent de nouvelles opportunités économiques durables, notamment pour les jeunes.

L'approche est multidimensionnelle, pour tenir compte des défis multiples du pays, d'ordres sécuritaire, social, numérique et économique, ainsi que générationnel et de sexe. L'intervention combinera l'inclusion et la transformation économique vers de nouveaux modèles verts, qui bénéficient de la digitalisation en vue de créer des emplois et générer de la richesse. Elle prendra en compte l'inégalité de genre qui représente, parmi les inégalités sociales, un enjeu persistant et un frein au développement économique. Les actions bénéficieront à l'ensemble des acteurs, y inclus des corps intermédiaires comme la chefferie coutumière, notamment afin de contribuer à la résolution et/ou d'éviter d'aggraver les conflits locaux (la réponse renforcera l'équité d'accès aux biens et aux services publics pour l'ensemble de la population, permettra d'élargir la participation aux processus décisionnels et d'allouer les ressources de l'intervention de manière équitable. Les femmes et les jeunes seront au centre des interventions en tant qu'acteurs clés de changement²).

Cette approche bénéficiera de l'ensemble des outils et instruments financiers de l'UE, y compris ceux du Plan Européen d'Investissement, novateurs pour le Burkina Faso.

¹ Analyse de conflit conduite dans le cadre de l'exercice Prevention and Peace Building Assessment (PPBA) mené par la Gouvernement avec l'appui de la Banque mondiale, du système des nations unis et de l'UE. Date prévue pour le démarrage : mi-octobre 2020

² Priorités en lien avec le GAP III 2021-2025 et la Stratégie Nationale Genre du Burkina Faso 2020-2024

Leurs priorités ont été déclinées en 3 domaines prioritaires puis en secteurs prioritaires :

Développement humain inclusif

- Protection sociale ;
- Accès aux services sociaux de base (Santé, eau/assainissement).

Paix – Bonne Gouvernance – Développement local

- Renforcement de l'état de droit, de la justice et de la sécurité ;
- Amélioration de la cohésion sociale, prévention et gestion des conflits ;
- Gestion des finances publiques et développement local.

Economie verte et résiliente – Création d'emplois

- Préservation et restauration des forêts et écosystèmes naturels ;
- Développement de filières agro-alimentaires durables, porteuses et résilientes.

Sur le plan thématique, l'accès de tous à des services sociaux de qualité tels que la santé, l'eau potable, la justice et la protection sociale ; l'intensification des systèmes de production nécessaire pour assurer la sécurité alimentaire et le développement d'opportunités économiques pour l'accès à l'emploi décent et à l'égalité professionnelle pour les jeunes et les femmes à travers la transformation agro-sylvo-pastorale, sont les piliers de la stabilité du pays. La stratégie prévoit de développer des villes secondaires pour favoriser les circuits économiques locaux et afin d'absorber le flux de réfugiés.

La paix, la bonne gouvernance et le développement local, le 2ème domaine du MIP, sera un autre champ prioritaire d'activité.

En ligne avec les engagements régionaux dans le cadre du P3S et de la Coalition Sahel, l'appui à la stabilisation comprendra un volet sécuritaire ainsi qu'un volet justice et cohésion sociale. Le renforcement des capacités des forces de sécurité intérieure sera poursuivi, ainsi que l'amélioration des interventions de terrain et du maillage sécuritaire. La lutte contre l'impunité deviendra une priorité majeure, avec le renforcement du secteur de la justice, l'amélioration de son efficacité et de sa crédibilité. Les efforts du gouvernement pour améliorer la cohésion sociale seront soutenus, ainsi que le rétablissement de la confiance entre les populations et les services de l'Etat, y compris les forces de sécurité, grâce à des soutiens allant des interventions plus efficaces des forces de sécurité au retour de l'Etat dans les zones stabilisées, avec la prévention et la gestion des conflits locaux, y compris les conflits fonciers, la prévention de la radicalisation et la promotion du dialogue inter-religieux et intercommunautaire, et, d'une façon plus générale, à davantage de coordination, dans le cadre du nexus humanitaire – développement - paix.

La bonne gouvernance est essentielle pour faciliter une mise en œuvre efficace des politiques publiques. Il s'agira de favoriser une reconnaissance par l'Etat de la contribution spécifique que le développement local / territorial peut apporter à l'atteinte des objectifs nationaux de développement. L'appui contribuera aussi à une plus grande mobilisation des ressources, à la lutte contre la corruption et à renforcer les mécanismes de redevabilité envers le citoyen avec une participation accrue des jeunes et des femmes aux espaces de décisions économiques, politiques et sociaux. Le renforcement des politiques locales permettra de prévenir et lutter contre les problèmes de cohésion sociale, et la mise en œuvre du plan d'action de la résolution 1325 permettra d'inclure les femmes, actrices incontournables dans la prévention des conflits.

Thématiques transversales

- Numérique
- Société civile
- Secteur privé
- Genre et jeunesse

La digitalisation est une thématique transversale aux 3 domaines. Développer le numérique est essentiel pour moderniser l'économie et renforcer la compétitivité, améliorer la gouvernance, et aussi en termes de développement humain (enregistrement usagers, santé, protection sociale, etc.). Le domaine et l'inclusion financière par le numérique sont aussi particulièrement porteurs en termes d'emplois, d'accès aux financements et aux opportunités économiques pour les femmes, les jeunes, les exploitants agricoles et les micro, petites et moyennes entreprises

La réponse de l'UE permettra à la société civile, particulièrement aux organisations de femmes et de jeunes et celles au niveau local, de jouer pleinement son rôle en matière de redevabilité, afin de contribuer à la formulation et au suivi des politiques publiques. La société civile est un acteur important pour promouvoir le retour à la paix, la stabilité et la cohésion sociale, à travers le dialogue interreligieux et interethnique. La nouvelle Feuille de Route 2021-2024 pour un meilleur engagement avec la société civile du groupe UE+ définit un cadre pour l'intervention de l'UE et ses Etats membres, et sera prise en compte dans la mise en œuvre du MIP et des Team Europe Initiatives.

L'engagement de l'UE et des EM pour l'égalité entre les hommes et les femmes et l'autonomisation des femmes pour le Burkina Faso est décliné dans le plan d'Action pour l'égalité de genre (GAP III 2021-2025) axé sur l'éradication de toute forme de violence de genre, le renforcement des droits économiques et sociaux et la promotion de l'autonomisation des filles et des femmes, la promotion de la santé et les droits sexuels et reproductifs, le renforcement de la participation et du leadership sur un pied d'égalité et l'intégration du plan d'action.

Sur le plan international et régional, le pays a ratifié toutes les conventions en faveur de l'égalité de genre et vient d'adopter la Stratégie nationale Genre 2020-2024 associée à un plan d'action 2020-2022. Malgré ces engagements, les inégalités entre les hommes et les femmes persistent, même si des actions ont été menées au cours des décennies écoulées pour la promotion des femmes et la réduction des inégalités liées au genre. Les pratiques discriminatoires et les résistances socio-culturelles à l'égalité de genre sont encore importantes, malgré l'existence de lois qui, du reste, ne sont pas souvent appliquées.

Le secteur privé, tant au niveau des groupements de producteurs agricoles, des autres acteurs économiques locaux, des entreprises du secteur agroalimentaire, sera appelé à jouer un rôle de moteur économique dans le développement des activités. Il sera soutenu au travers des instruments financiers disponibles dans le cadre du Plan extérieur d'investissement.

Les Team Europe Initiatives (TEIs)

L'UE et les Etats membres ont identifié 2 Team Europe Initiatives (TEI). Les TEIs ne se basent pas sur des fonds additionnels mais sur la mise en commun des objectifs et du dialogue politique.

TEI n°1 – Inclusion pour la stabilité : renforcer la prévention et la gestion des conflits locaux, ainsi que la résilience des populations

Réduire les inégalités à travers une approche territoriale intégrée qui repose sur un rôle renforcé des autorités locales. Améliorer l'accès et la qualité des services sociaux de base, ainsi que la prévention et la gestion des conflits locaux.

TEI n°2 – Green Deal pour les jeunes : favoriser la croissance et l'emploi des jeunes à travers le développement des circuits économiques régionaux autour des villes secondaires

Renforcer la capacité de production et de transformation agroalimentaire du pays par l'émergence d'entreprises du secteur privé modernes et professionnelles issues du tissu informel stimulant une économie verte, une restauration et une gestion durable des forêts et aires protégées, tout renforçant les circuits d'approvisionnement entre le monde rural et les consommateurs des pôles urbains³.

Ces TEI constituent l'épine dorsale du programme indicatif national (NIP) 2021-2027.

³ En ligne avec la stratégie UE « From Farm to Fork », au cœur du Green Deal